



Le directeur des Archives nationales d'Haïti, M. Jean Wilfrid Bertrand a fait savoir lundi qu'il faut au moins 3 à 4 ans pour enregistrer tous les Haïtiens dans le système des Archives nationales, a appris Haïti Press Network.

Près de 2 millions d'Haïtiens ne sont pas enregistrés dans le système des Archives nationales. Le directeur Jean Wilfrid Bertrand dit avoir voulu profiter de l'évolution de la technologie pour résoudre ce problème.

« Avec les avantages qu'offre la nouvelle technologie, nous allons repenser les services des Archives nationales. Nous travaillerons aussi à ce que tous les Haïtiens soient enregistrés et identifiés », a-t-il indiqué.

Selon M. Bertrand, tous les registres sortant de 1793 à date, seront numérisés pour faciliter ce travail. Les Archives auront une base de données pour toutes les personnes ayant été déclarées.

« À partir du 1er juillet, nous allons élargir le cadre des demandes de service des archives. En plus des Ambassades et des Consulats, nous allons utiliser les maisons de transfert pour effectuer les demandes », a fait savoir le numéro un de l'institution.

Toutefois, il a indiqué vouloir attendre que la loi e-gouvernance (gouvernance électronique) soit présentée et votée au Parlement, afin d'effectuer des signatures électroniques. Ce qui, a-t-il ajouté, rendra plus rapide le système.

deruisseaujim@gmail.com

Haïti-Archives: 3 à 4 ans au moins pour enregistrer tous les Haïtiens

Écrit par DJ/HPN
Mardi, 05 Juin 2012 11:07

Photo: ACDI-CIDA